



Accompagner l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous

**Le pS-Eau : un réseau multi-acteurs engagé pour
l'atteinte de l'ODD6 dans les pays en développement.**



programme
Solidarité-Eau

Présentation du pS-Eau

Histoire et mission

Le programme Solidarité Eau (pS-Eau) est un réseau multi-acteurs, créé en 1984 pour soutenir les initiatives locales de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Le pS-Eau s'engage pour garantir l'accès de tous à ces services essentiels et la gestion durable des ressources en eau dans les pays en développement (PED), en accord avec l'Objectif de développement durable 6.

Le pS-Eau est une association soutenue par l'Agence française de développement, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau et de nombreuses collectivités territoriales françaises.

Contexte et enjeux



2 milliards de personnes

ne disposent pas d'un **service d'eau** géré en toute sécurité (c'est-à-dire un point d'eau situé sur le lieu d'usage, disponible à tout moment, sans contamination fécale ou chimique).



2 ménages sur 7 (30% de la population mondiale)

n'ont pas d'**installation appropriée pour se laver les mains** avec de l'eau et du savon à domicile.



3,6 milliards de personnes

ne disposent pas d'un **service d'assainissement** géré en toute sécurité et 1,7 milliard de personnes n'ont même pas accès à un assainissement de base.



La situation est particulièrement critique en **Afrique subsaharienne** où :

737 millions de personnes

soit plus de 67% de la population de cette région, n'ont pas accès à un **assainissement de base**.

Or, l'accès à l'eau et à l'assainissement est un facteur primordial de développement socio-économique et durable et un droit humain fondamental reconnu par l'ONU.

Un réseau dédié aux actions dans les PED

Le pS-Eau appuie des initiatives de solidarité menées dans l'ensemble des PED, avec un accent sur les zones de concentration de la coopération française dont l'Afrique sub-saharienne et notamment le Sahel.

Dans certains pays cibles, bénéficiant d'une aide française plus importante, le pS-Eau anime des « réseaux pays », augmentant la qualité et la cohérence globale des interventions des acteurs français. Ces réseaux-pays constituent des « plateformes pays » lorsque des partenariats étroits sont montés sur place afin d'assurer une animation locale forte.

Réseaux pays :

Bénin, Mali, Maroc, Niger, Togo, Madagascar, Burkina Faso, Sénégal, Liban, Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam, Myanmar).

Au **Burkina Faso**, au **Liban** à **Madagascar** et au **Sénégal**, le pS-Eau a développé des partenariats étroits avec différentes structures pour mener une animation locale plus importante.

Pays prioritaires de l'aide française :

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

Autres pays en développement

(liste des bénéficiaires de l'APD, établie par le CAD-OCDE en 2020)



Les 3 grandes activités du pS-Eau

Activité 1 : Production de connaissance

Améliorer l'accès à la connaissance et la compréhension des enjeux du secteur de l'eau potable et de l'assainissement

La connaissance et la diffusion de méthodes adaptées pour développer le secteur eau, assainissement et hygiène (EAH) sont particulièrement cruciales. Il s'agit d'animer des espaces d'échanges pour approfondir les réflexions liées aux enjeux du secteur, de capitaliser les expériences et de mettre à la disposition de tous les acquis tant du milieu de la recherche que celui des praticiens.

- Assurer une veille sur les enjeux, les besoins et les attentes du secteur.
- Approfondir les connaissances sur le secteur et s'ouvrir aux thèmes connexes (adaptation au changement climatique, gestion des ressources en eau, synergie avec d'autres services tels que l'énergie, les déchets, etc.).
- Contribuer aux débats internationaux.

Activité 2 : Appui-conseil

Accompagner les acteurs de coopération à répondre efficacement aux enjeux des pays en développement

Une des forces de la coopération décentralisée et non gouvernementale tient dans la diversité de ses acteurs et de ses interventions. Pour s'assurer de l'efficacité des actions, il faut veiller à la qualité de celles-ci et à leur cohérence d'ensemble, et en particulier vis-à-vis des stratégies de développement sectoriel des pays d'intervention.

- Mettre à disposition des acteurs de l'information et des outils ciblés et actualisés pour faciliter le montage, le financement et le suivi des projets.
- Organiser des ateliers et formations en fonction des besoins des acteurs, en partenariat avec les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA).
- Proposer un accompagnement sur-mesure à tous les acteurs impliqués ou souhaitant s'impliquer dans le domaine.
- Animer des espaces de dialogue dans les pays de concentration de la coopération française.



Activité 3 : Mobilisation

Produire des outils d'information et animer des débats pour accroître la mobilisation des acteurs locaux

L'adoption de la loi Oudin-Santini, et plus généralement la place accordée au secteur de l'EAH dans les débats internationaux (ODD, Forum mondiaux de l'eau, etc.), ont permis de mobiliser des volumes financiers de plus en plus importants. Cependant, la marge de progression reste importante pour faire face aux besoins. Le pS-Eau veille à augmenter la mobilisation des acteurs locaux et des moyens nécessaires à leur action en solidarité internationale.

- Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de la solidarité internationale pour l'EAH et les encourager à s'engager en mettant à disposition des outils ciblés.
- Partager l'expérience française de la coopération décentralisée et du 1% eau.
- Poursuivre un plaidoyer sur la place de l'eau dans les politiques de développement de l'Union européenne.
- Encourager le rapprochement entre les mécanismes de solidarité des 1% eau – énergies – déchets.

1% EAU

La loi Oudin-Santini ou le « 1% Eau », adoptée en 2005 autorise les collectivités et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) chargés des services d'eau potable et d'assainissement à mobiliser jusqu'à 1% des budgets affectés à ces services et les agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% de leurs ressources pour mener des actions de solidarité internationale dans ces mêmes secteurs.

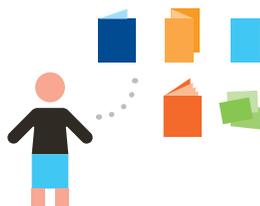
Plus d'informations sur www.pseau.org/1pourcent



Des outils à votre disposition :



une équipe à l'écoute



des outils pratiques



des formations



un répertoire des acteurs



un atlas des actions



une médiathèque en ligne

Objectif et activités

Le pS-Eau a pour objectif d'accroître et d'améliorer l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables dans les pays en développement via le renforcement des actions de solidarité internationale.

En créant des espaces de collaborations et d'échanges, le pS-Eau permet de passer de l'idée ou de l'envie d'agir à la concrétisation d'un projet cohérent de coopération.



solidarité



production
de connaissances



capitalisation



partage d'expériences



accompagnement



mobilisation

Public

Les activités du pS-Eau s'adressent principalement :

- aux acteurs en France soutenant ou intervenant dans des actions de coopération dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement dans les pays en développement, avec une attention particulière pour les acteurs associatifs dans leur diversité (ONG professionnelles, associations issues des diasporas, association de bénévoles, etc.) et les collectivités territoriales ;
- aux acteurs dans les pays en développement concernés par la gestion et le développement des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

Programme Solidarité Eau

22 rue des Rasselins
75020 Paris
06 74 55 06 66
pseau@pseau.org

pS-Eau

Antenne Sud-Ouest

26-28 rue Marie Magné
31300 Toulouse
toulouse@pseau.org

pS-Eau

Antenne Lyon-Méditerranée

80 cours Charlemagne
69002 Lyon
lyon@pseau.org

pS-Eau

Antenne Grand Est

48 esplanade Jacques Baudot
54035 Nancy
nancy@pseau.org

Collectivités territoriales, agences de l'eau, associations, ONG, n'hésitez pas à nous contacter pour un appui, un conseil, un renseignement dans la mise en oeuvre de votre projet eau et assainissement.

Pour plus d'informations :

 visitez notre site internet
www.pseau.org

 écrivez-nous à
pseau@pseau.org

ou suivez-nous en ligne :

 @pSEau

 @pSEau

 pS-Eau



Envie de vous engager à nos côtés ?
Adhérez au pS-Eau !



écrivez-nous à
pseau@pseau.org